

Déposé au ~~Greffier~~
le 11 OCT. 2007,
sous le N° 27 10407
RCS N° 96 B 1277

ATLANTIC ENERGIE SYSTEM
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100 000 Euros
Siège Social : Les Ragonnières
44330 LA CHAPELLE HEULIN

R.C.S. NANTES 404 573 180

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 28 Août 2007

L'an deux mille sept

Le vingt- huit Août à 14 heures

Au siège social, Les Ragonnières - 44330 LA CHAPELLE HEULIN

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée **ATLANTIC ENERGIE SYSTEM**
au capital de 100 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 200 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale
Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents

Monsieur LOIRET Thierry

Propriétaire de quatre cent cinquante parts sociales,

ci : 450 parts

Madame LOIRET Catherine

Propriétaire de cinquante parts sociales,

ci : 50 parts

TOTAL : 500 parts

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée
régulièrement constituée.

Monsieur LOIRET Thierry, préside la réunion en sa qualité de gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La nomination d'un commissaire aux comptes titulaires et d'un commissaire aux comptes
suppléant.

UNIQUE DECISION

La collectivité des associés, conformément aux dispositions de l'article 12 du décret du 23 mars 1967 modifié et de l'article L 223-35 du Code de Commerce relatif à la nomination de Commissaires aux comptes lorsque deux des trois seuils prévus par la loi sont atteints, nomme :

- La Société « STREGO », représentée par Monsieur Christophe BIGOT, domiciliée 6 Rue Montréal Parc Carteron BP 20307 49303 CHOLET, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices. Lesdites fonctions prendront donc fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2013.

- Monsieur Stéphane PITARD, domicilié 6 Rue Montréal Parc Carteron BP 20307 49303 CHOLET, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire.

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2013.

Chacun des Commissaires ainsi nommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont conférées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après signature

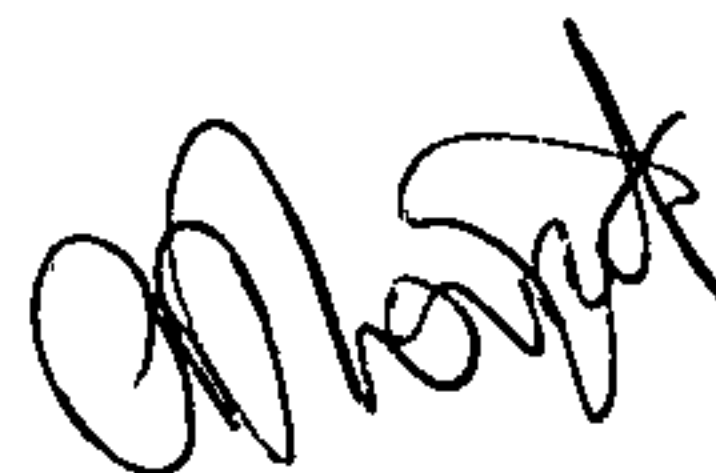
Monsieur LOIRET Thierry

Associé gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' and 'T' intertwined.

Madame LOIRET Catherine

Associée,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Loiret' in a cursive style.